

Faculté d'ingénierie

Le 11 juin 2018

Chère future étudiante et cher futur étudiant,

Je désire vous féliciter de votre décision de poursuivre vos études et plus particulièrement d'avoir choisi le domaine de l'ingénierie à l'Université de Moncton. Il nous fera plaisir de vous accueillir parmi nous en septembre prochain.

Afin d'être mieux informé sur votre programme d'études universitaires, je vous invite à consulter l'adresse http://www.umoncton.ca/umcm-ingenierie (sous « Étudiants et étudiantes à la Faculté ») pour prendre connaissance des renseignements tels que le programme d'ordinateur portable (sous « Portail informatique »), ainsi que des renseignements à considérer si le régime coop (études – stages en entreprise) vous intéresse.

La Rentrée 2018 s'annonce excitante. Vous trouverez ci-dessous le programme de la Rentrée 2018 qui aura lieu entre le samedi 1 septembre et le mercredi 5 septembre 2018. Pour ce qui est de l'accueil dans la Faculté d'ingénierie, celle-ci se tiendra le mercredi 5 septembre à partir de 11 h 20 au local 148G2 avec un dîner pizza, une session d'information et des présentations. Votre présence facilitera vos études à la Faculté (c'est pourquoi nous la considérons obligatoire).

Je vous invite à consulter tous les documents importants ci-dessous et à explorer notre site Web régulièrement afin de prendre connaissance des nouveaux renseignements. Vous y trouverez certainement des réponses à vos questions. Vous pouvez aussi nous téléphoner au (506) 858-4300. Il nous fera plaisir de vous prêter assistance.

Téléphone: 506.858.4300

Télécopieur: 506.858.4082

Au plaisir de vous rencontrer en septembre prochain!

Le doyen,

Gilles Roy, ing., Ph.D.

p. j.

RENTREE

SAMEDI 1ER SEPTEMBRE

OUVERTURE DES LOGEMENTS

BBQ DE LA RENTRÉE

SOIRÉE DE BIENVENUE

DANS LES RÉSIDENCES

SOIRÉE AU COUDE

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

BRUNCH DE LA RENTRÉE
PREMIERS PAS SUR LE CAMPUS
PARTY DE LA RENTRÉE
AVEC LOUD LUXURY

LUNDI 3 SEPTEMBRE

RÉCEPTION DES Internationaux Party Plage

MARDI 4 SEPTEMBRE

JOURNÉE KIOSQUES

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

ACCUEIL DANS LES F<u>acultés</u>

ENCORE PLUS D'ACTIVITÉS ORGANISÉES SUR LE CAMPUS ET CHAQUE SOIR AU COUDE!

Calendrier universitaire

Automne	2018	
Journées d'accueil	1, 2 et 3 septembre	
Date limite d'inscription	31 août	
Fête du travail (congé)	3 septembre	
Début des cours et de la session	4 septembre	
Date limite de changement au d'abandon sans mention	14 septembre	
Action de grâce (congé)	8 octobre	
Journées d'étude de mi-session	29 octobre au 2 novembre	
Date limite d'abandon de cours-session sans échec (R)	31 octobre	
Jour du Souvenir (congé)	12 novembre	
Dernier jour de cours	7 décembre	
Reprise du cours du congé de l'Action de grâce	7 décembre	
Journées d'étude préparatoires aux examens	8 et 9 décembre	
Session d'examens	10 au 19 décembre	
Hiver	2019	
Date limite d'inscription	14 janvier	
Début des cours et de la session et date limite d'arrivée	14 janvier	
Date limite d'abandon de cours-session sans mention	25 janvier	
Jour de la Famille	18 février	
Date limite d'abandon de cours sans échec	4 mars	
Journées d'étude de mi-session	4 au 8 mars	
Vendredi saint (congé)	19 avril	
Lundi de Pâques (congé)	22 avril	
Dernier jour de cours	15 avril	
Reprise des cours du lundi de Pâques	Aucun	
Journées d'étude préparatoires aux examens	16 et 17 avril	
Session d'examens	18 au 30 avril	

CHARGE DE COURS – 1^{re} ANNÉE

Programme régulier

1^{ère} ANNÉE 30 CRÉDITS (5 cours par session)

	Sigle	Sigle Titre du cours			
Automi	Automne				
	CHIM1013 ou CHIM1014	Chimie générale I			
	FRAN				
	GCIV1011	Initiation au travail en ing.			
	MATH1073	Calcul différentiel			
	PHYS1373	Introduction à l'électricité et magnétisme			
Hiver					
	FRAN				
	GELE1012	Outils d'ingénierie			
	GMEC1013	Dessin et conception en ing.			
	GMEC1014	Matériaux en ingénierie			
	MATH1173	Calcul intégral			

Régime coopératif*

1ère ANNÉE 33 CRÉDITS

	Sigle	Titre du cours				
Autom	Automne					
CHIM1013 ou CHIM1014 Chimie générale I		Chimie générale I				
	FRAN					
GCIV1011 Initiation au travail en ing. MATH1073 Calcul différentiel		Initiation au travail en ing.				
		Calcul différentiel				
	PHYS1373	Introduction à l'électricité et magnétisme				
Hiver	Hiver					
	FRAN					
	GELE1012	Outils d'ingénierie				
	GMEC1013					
	GMEC1014					
	MATH1173	Calcul intégral				
		Cours au choix (OFG 9)				

^{*}À noter que l'admission au régime coopératif ne se fait qu'au début de la 2e année, suite au processus de sélection.

EXEMPLE D'HORAIRE

1ère année (5 cours) / AUTOMNE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30	CHIM1013-01			MATH1063-03	
10h00	MATH1063-03		FRANÇAIS	CHIM1013-01	
12h00					
13h30	FRANÇAIS	PHYS1373-01		MATH1063-03	GCIV1011
15h00			GCIV1011	PHYS1373-01	
16h30				PHYS1373-01	
17h00					

Les étudiantes et étudiants en 1ère année qui sont intéressés au régime coopératif prendront 6 cours en hiver.

AUTRES RENSEIGNEMENTS:

ANGLAIS

Le test de classement en anglais aura lieu le mardi 4 septembre 2018, entre minuit et 23 h 59. Vous pouvez consulter le site web pour plus d'information : http://www.umoncton.ca/umcm-fass-anglais/node/4 .

Vous pouvez, par contre, <u>attendre à janvier</u> pour faire le test de classement, étant donné que le cours au choix de l'OFG9 n'est prévu qu'à l'horaire d'hiver pour le régime coopératif. Si le régime coopératif ne vous intéresse pas, vous pouvez attendre en 2e année pour faire le test de classement.

FRANÇAIS

Vous avez le choix entre deux dates pour le test de classement en français, soit le 31 août, soit le 7 septembre 2018, à 10 h ou 13 h à l'édifice Jean-Cadieux (local 182). Vous pouvez consulter le site web pour plus d'information : http://www.umoncton.ca/umcm-fass-langues/testdeclassement.

RÉGIME COOPÉRATIF

Conditions d'admission

Pour s'inscrire au régime coopératif d'un programme d'ingénierie, l'étudiante ou l'étudiant doit:

- suivre 33 crédits et ce, dès la 1re année,
- en faire la demande au tout début septembre de sa 2e année,
- avoir réussi les cours de français exigés avant d'entreprendre sa deuxième année,
- avoir obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 à la fin de sa première année. La sélection des candidates et des candidats se fait à la session d'automne de la 2e année et le 1er stage (GCIV1000, GELE1000, GMEC1000, intitulé « stage 1 ») se fait à la session printemps/été après la 2e année.

Condition de maintien

L'étudiante ou l'étudiant reste inscrit au régime coopératif à moins qu'elle ou il demande de s'en retirer, que sa moyenne cumulative devienne inférieure à 2,5, qu'elle ou il échoue un stage ou que la Faculté lui retire ce privilège pour toute raison qu'elle juge valable.

RÈGLEMENTS PARTICULIERS

En plus des règlements généraux de l'Université de Moncton, nous avons des règlements particuliers pour la Faculté d'ingénierie. Veuillez prendre connaissance de ces règlements.

DIFFICULTÉS À INSCRIRE CERTAINS COURS?

Si vous éprouvez des difficultés à inscrire certains cours, n'hésitez pas à me rejoindre par téléphone ou par courriel en indiquant votre NI.

Au plaisir de vous rencontrer le 4 septembre prochain!

Le Décanat

Gabriel Cormier, ing., Ph.D. Vice-doyen Faculté d'ingénierie Téléphone: 506-858-4300

Courriel: gabriel.cormier@umoncton.ca

RÈGLEMENTS PARTICULIERS

BACCALAURÉATS EN INGÉNIERIE

Tous les programmes exigent un minimum de 6 crédits de français.

1. Général

Les programmes de baccalauréat de la Faculté d'ingénierie sont agréés par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG). Cet agrément est requis pour que les futures ingénieures et les futurs ingénieurs puissent intégrer la profession et pratiquer au Canada et ailleurs. L'agrément est aussi un gage de qualité et de rigueur tant pour ce qui est du bagage de connaissances et de compétences des ingénieures et ingénieurs, que pour la responsabilité qu'ils ont de servir la société et de protéger l'intérêt du public. Dès lors, des normes de conduite et d'éthique professionnelle des plus exigeantes sont imposées aux ingénieures et ingénieurs du Canada et sont intégrées aux programmes d'études de la Faculté d'ingénierie. Le BCAPG impose également des règlements sur le transfert de crédits, sur la reconnaissance des acquis et sur le régime d'étude, qui sont reflétées dans le présent règlement.

2. Déontologie

La Faculté d'ingénierie a la responsabilité de former des ingénieures et ingénieurs capables de maintenir des normes professionnelles de comportement, le respect des principes éthiques et de pourvoir aux intérêts du public et de la profession. Les étudiantes et les étudiants en ingénierie doivent s'engager dans leur programme de formation en adoptant les comportements qui témoignent des dispositions professionnelles nécessaires pour mettre en pratique le Code de déontologie adopté par l'Association des ingénieurs et géoscientifiques du Nouveau-Brunswick. La Faculté d'ingénierie se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui démontre un comportement inapproprié. Dans chaque cas, la décision est prise en s'appuyant sur le Code de déontologie et les politiques et les règlements en vigueur de l'Association des ingénieurs et géoscientifiques du Nouveau-Brunswick.

3. Transfert de crédits

- 3.1 Toute étude d'une demande de transfert de crédit se fait selon les Règlements pour l'octroi de crédits de transfert du BCAPG. Dès lors, un transfert de crédit peut être accordé pour des cours de sciences du génie ou pour des cours de conception (selon la définition du BCAPG) lorsque :
- le cours a été suivi dans un programme agréé ou jugé équivalent par le BCAPG, ou
- le cours a été suivi dans un établissement d'enseignement supérieur ayant une entente de transfert avec l'Université de Moncton pour des cours de sciences du génie ou des cours de conception.
- 3.2 Aucun transfert de crédits pour des cours de sciences du génie ou pour des cours de conception ne sera accordé à des étudiantes ou à des étudiants qui furent exclus d'un programme d'ingénierie agréé par le BCAPG.
- 3.3 Dans tous les cas mentionnés, l'étude de la demande de transfert de crédits se fait au cas par cas.

4. Reconnaissance des acquis

Le règlement universitaire (1^{er} cycle) 9.9 Reconnaissance des acquis ne s'applique pas aux cours de la Faculté d'ingénierie.

5. Promotion

- 5.1 Cheminement de l'étudiante ou de l'étudiant
- 5.1.1 Les programmes de baccalauréat en ingénierie ne s'offrent qu'à temps complet.
- 5.1.2 L'étudiante ou l'étudiant doit suivre le cheminement normal de son programme.
- 5.1.3 L'inscription aux cours obligatoires de niveau « n » n'est permise que lorsque les cours de niveau « n-2 » de la formation fondamentale sont tous réussis. Par exemple, l'inscription à un cours obligatoire de niveau 3000 n'est pas permise si tous les cours de niveau 1000 n'ont pas été réussis.

5.2 Cours avec composante pratique et théorique

Certains cours peuvent comporter une composante pratique en plus d'une composante théorique, qui sont toutes deux nécessaires à la réussite du cours. Dans de tels cas, il faut réussir à la fois la composante pratique et la composante théorique pour réussir le cours. Dans l'esprit du règlement universitaire 8.6.1, chacune des composantes doit faire l'objet d'un minimum de trois évaluations. Les modalités doivent être indiquées dans le plan de cours.

5.3 Reprise d'un cours

- 5.3.1 Un cours de la Faculté d'ingénierie ne peut être repris qu'une seule fois. L'étudiante ou l'étudiant qui n'a pas réussi un cours obligatoire après s'y être inscrit deux fois est suspendu de son programme. Aux fins de ce règlement, toute inscription donnant lieu à une mention au dossier, y compris la note R, est une inscription dans ledit cours.
- 5.3.2 Dans des cas exceptionnels et sur demande de l'étudiante ou de l'étudiant, la doyenne ou le doyen peut permettre qu'un cours non réussi soit repris en commandite dans un autre établissement offrant un programme agréé par le BCAPG.

5.4 Durée maximale des études

Conformément au règlement universitaire 11.1.1, l'étudiante ou l'étudiant qui ne peut compléter son programme d'études en sept ans à partir de la première inscription, sera exclu de son programme. Afin de redresser le cheminement d'une étudiante ou d'un étudiant et de respecter le règlement universitaire 11.1.1, des conditions peuvent être imposées par la doyenne ou par le doyen afin d'assurer que l'étudiante ou l'étudiant complète ses études dans le délai prescrit. Ces conditions comprennent normalement un ou plusieurs cours à faire en commandite à la session de printemps-été dans un autre établissement offrant un programme agréé par le BCAPG.

5.5 Exigences minimales de promotion

En plus des exigences minimales de promotion du règlement universitaire 8.11, l'étudiante ou l'étudiant devra maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2.00 dans les cours d'ingénierie (cours de sigles GCIV, GELE et GMEC).

6. Santé et sécurité

L'étudiante ou l'étudiant doit respecter la *Politique de santé et sécurité dans les laboratoires de la Faculté d'ingénierie*. La professeure ou le professeur responsable du cours ou la ou le technologue responsable du laboratoire refusera à l'étudiante ou à l'étudiant l'accès à un laboratoire dans les conditions suivantes:

- si l'étudiante ou si l'étudiant ne porte pas l'équipement de protection requis, ou
- si l'étudiante ou si l'étudiant a un comportement inapproprié ou non sécuritaire.

7. Programme bloc-notes

Les programmes de baccalauréat en ingénierie exigent l'achat d'un ordinateur portable. Les détails sont disponibles sur le site internet de la Faculté d'ingénierie (www.umoncton.ca/umcmingenierie). Des frais additionnels en sus des droits de scolarité sont exigés. La section des conditions financières décrit les frais associés.

8. Cours à temps partiel

Dans certains cas, l'étudiante ou l'étudiant peut suivre, avec la permission du décanat, des cours à temps partiel.

9. Fraude

On ne peut reprendre par tutorat un cours pour lequel on a obtenu **la lettre E** à la suite d'une fraude.

Page 2 de 2 Le 11 juin 2018



MENTORAT ÉTUDIANT Faculté d'ingénierie

Le Programme de mentorat étudiant a comme objectif principal de faciliter l'adaptation et l'intégration à la vie universitaire des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants de premier cycle. Dès ton arrivée, tu seras automatiquement jumelé.e à un étudiant-mentor de ta faculté. Cette personne d'expérience connait bien les différents aspects académiques et administratifs de la Faculté et de la vie universitaire. Elle ou il correspondra régulièrement avec toi soit par téléphone, par courriel ou en personne dans le but de répondre à tes questions, de te transmettre divers renseignements ou encore dans le but de te diriger vers les ressources et les services nécessaires. INFORMATION: www.umoncton.ca/umcm-reussite/mentorat

Samuelle St-Onge, Génie mécanique, 3^e année <u>ess5557@umoncton.ca</u>

Je m'appelle Samuelle St-Onge et je suis originaire de Moncton. J'ai obtenu mon diplôme de fin d'études secondaires à l'école L'Odyssée en 2014 et je suis présentement en troisième année du programme de génie mécanique. J'ai également obtenu le D.S.S. en 2016, donc c'est ma quatrième année d'études à l'Université de Moncton.

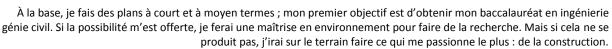
L'ingénierie est un domaine qui est très passionnant et qui nous permet de développer chaque jour de nouvelles connaissances. Je suis certaine que vous allez avoir beaucoup de plaisir cette année dans notre belle Faculté d'ingénierie.

C'est un grand bonheur pour moi de faire partie du programme de mentorat étudiant pour l'année 2018-2019 puisque j'ai toujours eu une passion pour aider les gens. De plus, je me souviens que, même si la première année à l'université peut être excitante, elle peut parfois aussi être stressante. Je m'engage donc à faire de votre première année une très belle expérience et à m'assurer que vous soyez toutes et tous bien entourés et bien accueillis dans notre faculté. Je serai toujours à votre disposition si vous avez des questions, aussi n'hésitez pas à communiquer avec moi n'importe quand. Cela me fera plaisir de vous répondre!

Je vous souhaite une très belle rentrée universitaire et beaucoup de succès dans vos études. Au plaisir de vous rencontrer!

Kouamé Nestor Kokora, Génie civil – régime coopératif, 3^e année ekk7119@umoncton.ca

Je m'appelle Kouamé Nestor Kokora et je suis originaire de la Côte d'Ivoire. Je suis actuellement étudiant en troisième année du programme de génie civil. Après mon diplôme de fin d'études secondaires dans mon pays, j'ai pris la direction du Canada pour y poursuivre mes études universitaires. J'ai choisi les études en ingénierie civile, car j'étais passionné par la construction et toute la science qu'il y a derrière.





Auparavant dans mon pays, j'étais quelqu'un de très timide qui ne parlait presque jamais à personne. Vu que je ne connaissais pas grand monde quand je suis arrivé au Canada, il m'a fallu m'impliquer dans plusieurs activités afin de rencontrer d'autres étudiants. C'est ainsi que j'ai eu l'idée de génie de participer par des actes de bénévolat à l'accueil des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants, au tutorat pour les élèves du secondaire et même à l'accueil de familles nouvellement arrivées au Canada. Cela m'a bien aidé car aujourd'hui j'ai mon petit cercle d'amis qui est toujours disponible pour moi.

Étant étudiant, j'ai une panoplie de loisirs puisque je m'efforce de tout essayer avant ma graduation. En effet, que ce soit la cuisine, les sports tels que les arts martiaux (judo, karaté), le tennis, le football, la musique (guitare), j'ai de quoi remplir mon calendrier.

Toutes mes implications académiques, sportives et mes expériences personnelles m'ont permis de réaliser la difficulté que rencontrent les étudiantes et les étudiants quand ils arrivent à l'université. C'est ce qui m'a poussé à postuler pour le programme de mentorat de l'Université de Moncton, Campus de Moncton. Cela va me permettre d'aider les étudiantes et les étudiants et aussi de nouer de nouvelles amitiés.

Ce sera un plaisir pour moi de vous rencontrer. Je vous souhaite une très belle année universitaire!

Nicolas Leclerc, Génie mécanique, 2^e année enl9604@umoncton.ca



Je m'appelle Nicolas Leclerc et je suis présentement en deuxième année de génie mécanique. Je suis originaire de Moncton et j'ai obtenu mon diplôme de fin d'études secondaires à l'école l'Odyssée, à Moncton. J'ai choisi d'étudier à Moncton pour ne pas avoir à déménager. Étant donné que j'ai terminé le secondaire avec une année d'avance, je ne me sentais pas encore prêt à partir au début de l'année universitaire.

J'ai eu la chance, cette année, de faire partie du comité UMS, qui a comme but de concevoir une voiture à faible consommation d'essence. Cela m'a donné l'opportunité de rencontrer d'autres gens de mon programme et de créer des liens avec des étudiants de troisième, quatrième et cinquième années. Faire partie de ce comité m'a beaucoup aidé à m'intégrer

dans la famille que forment les étudiantes et les étudiants de la Faculté d'ingénierie.

Mes loisirs préférés sont pour la plupart rattachés à la nature : le vélo, le ski alpin et la voile. J'ai également une grande passion pour la musique. Mes plus grandes motivations dans mes études sont mon envie d'apprendre et mon désir d'avoir de bonnes notes afin de pouvoir devenir architecte naval ou d'entreprendre des études supérieures.

Je suis très heureux d'être votre étudiant-mentor pour l'année universitaire 2018-2019 et de pouvoir vous aider à vous adapter à votre nouvelle vie. N'hésitez surtout pas à communiquer avec moi en tout temps.

Au plaisir de vous rencontrer et bonne année universitaire!